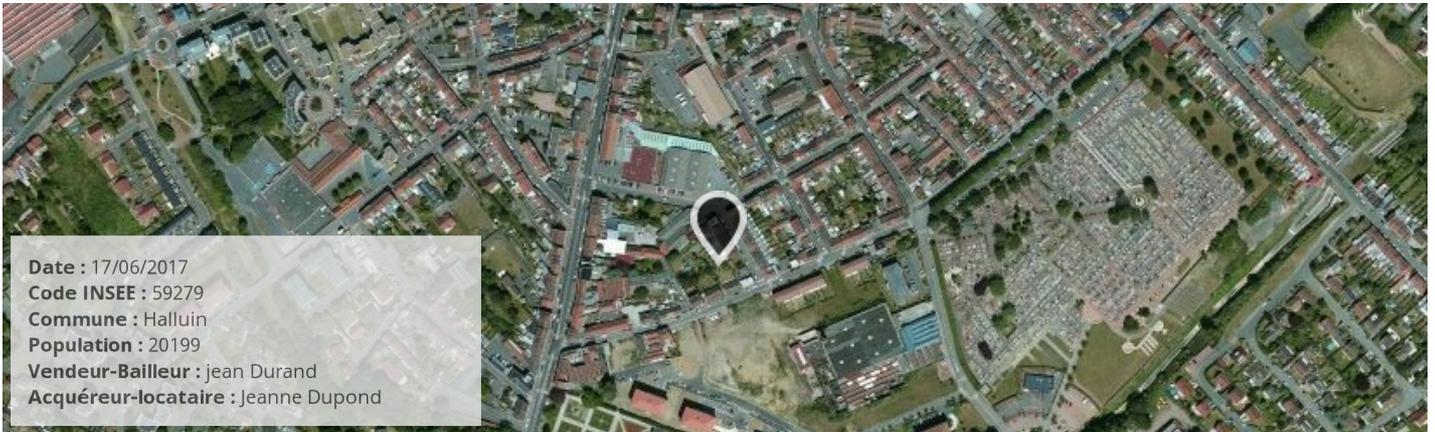


## ETAT DES RISQUES NATURELS MINIERES ET TECHNOLOGIQUES 14-16 RUE DU TISSAGE 59250 HALLUIN



### SYNTHÈSE DE L'EXPOSITION DE LA COMMUNE AUX RISQUES

Radon : NIVEAU 1

31 BASIAS, 2 BASOL, 0 ICPE

SEISME : NIVEAU 2

#### RISQUES NATURELS <sup>(1)</sup>

Inondation  
Mouvement de terrain  
Séisme

#### RISQUES MINIERES <sup>(1)</sup>

Aucun

#### RISQUES TECHNOLOGIQUES <sup>(1)</sup>

Risque industriel  
Transport de marchandises dangereuses  
Engins de guerre

(1) Ces risques concernent la COMMUNE, reportez-vous aux conclusions pour connaître les risques concernant le bien.

(2) BASOL = Base de données de pollution des SOLS, (3) BASIAS = Base de données des Sites Industriels et Activités de Services

(4) ICPE = Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

### PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Risques	Etat	Libellé	Date
Inondation (Inondation)	Préscrit	PPR sur la commune Halluin	13/02/2001
Aucun			
Risque industriel (Effet thermique)	Dépréscrit	PPRT CAPELLE PIGMENTS	19/09/2012
Risque industriel (Effet de surpression)	Dépréscrit	PPRT CAPELLE PIGMENTS	19/09/2012

#### CONCLUSIONS

Le bien est concerné par les PPR suivants:

- Inondation mais la cartographie indique que le bien ne se trouve pas dans une zone inondable
- Risque industriel

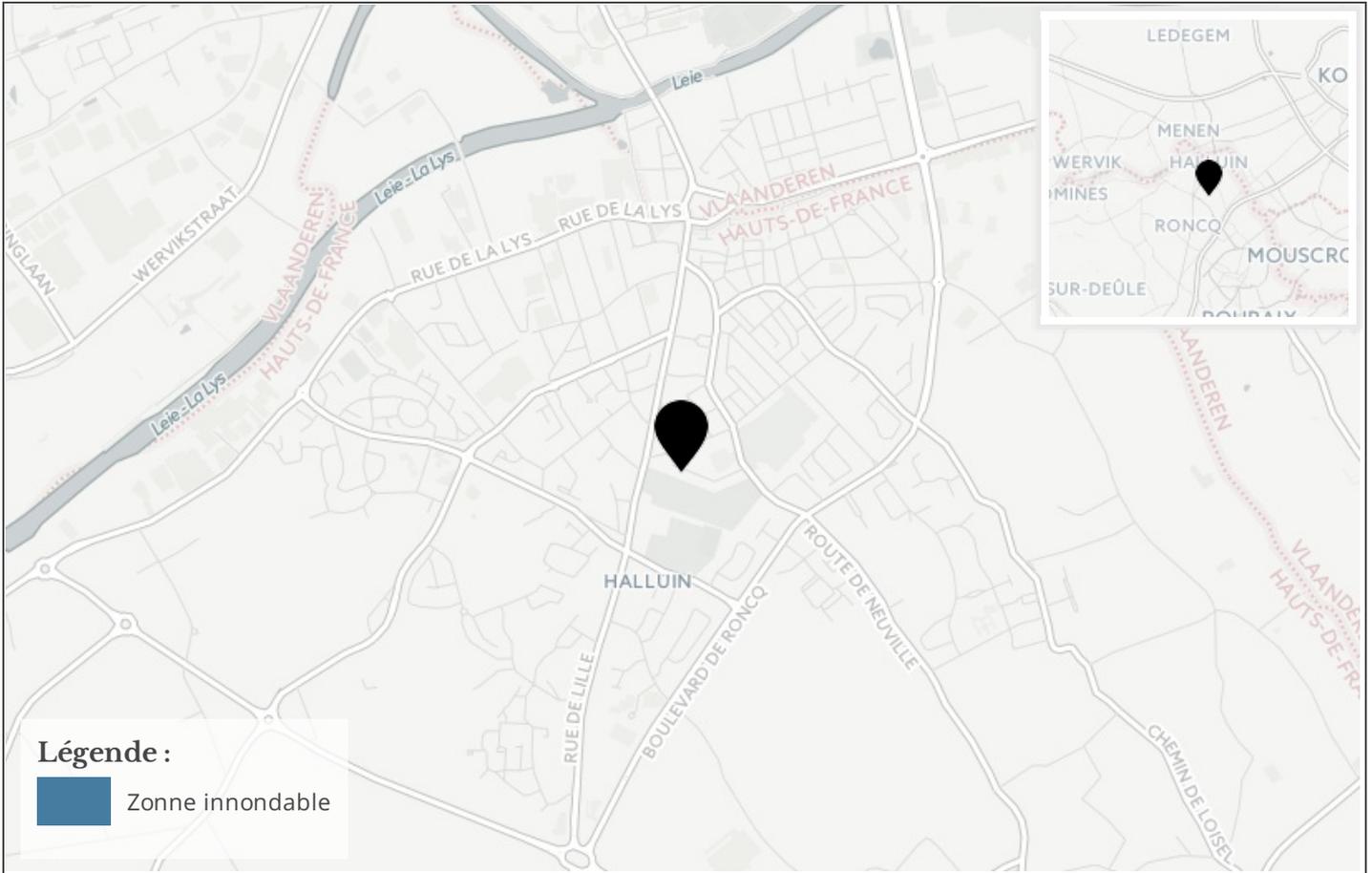
## Atlas de Zone Inondable

Aléa	Nom de l'AZI	Date
n/a		

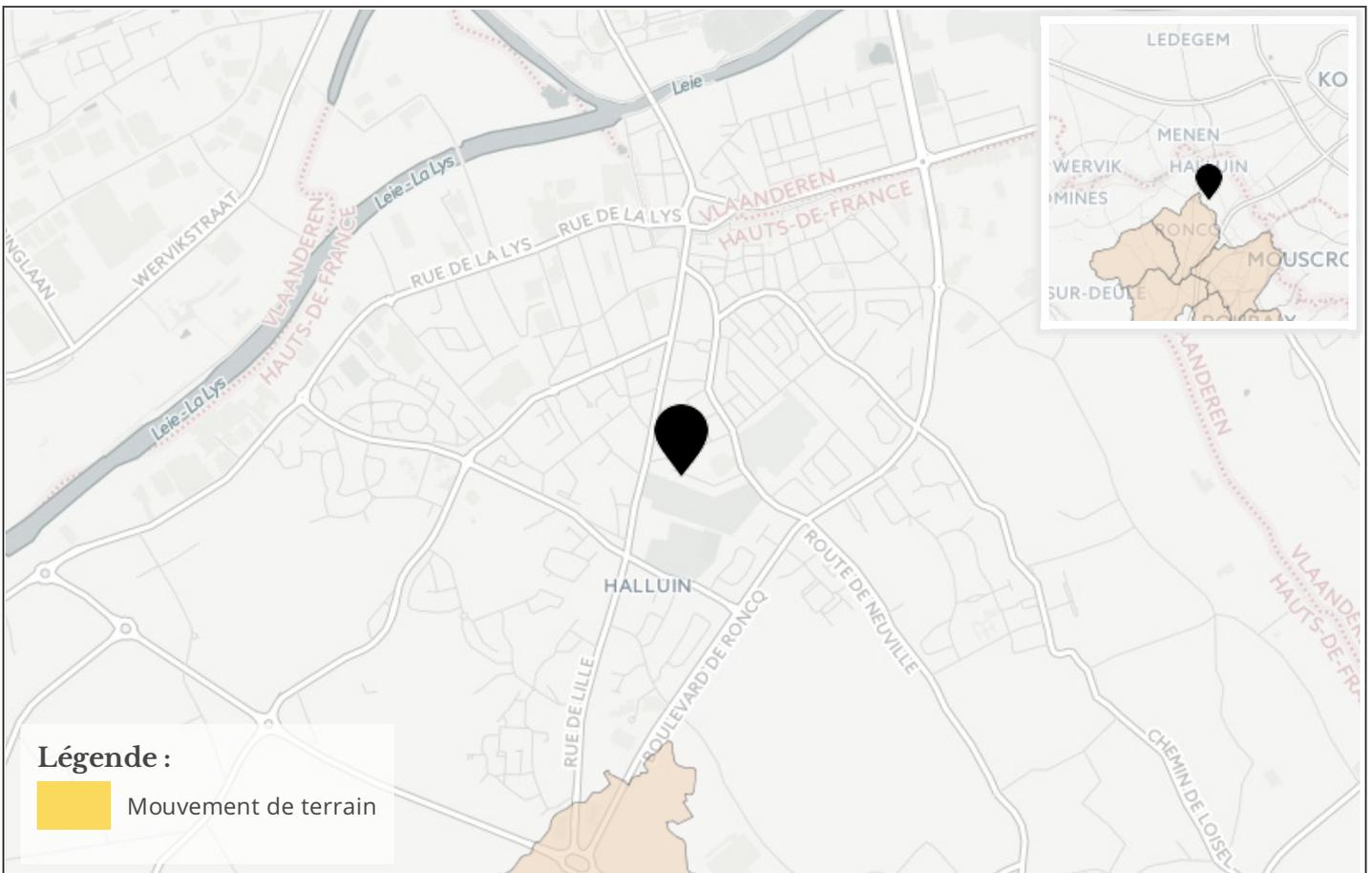
### Arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Type de catastrophe	Début	Fin	Arrêté	JO du
Inondations et coulées de boue	24/10/1984	25/10/1984	11/01/1985	26/01/1985
Chocs mécaniques liés à l'action des vagues	24/10/1984	25/10/1984	14/03/1985	29/03/1985
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	01/01/1990	31/12/1990	01/04/1992	03/04/1992
Inondations et coulées de boue	30/07/1991	30/07/1991	29/07/1992	15/08/1992
Inondations et coulées de boue	19/11/1991	20/11/1991	31/07/1992	18/08/1992
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/01/1991	31/12/1997	15/07/1998	29/07/1998
Inondations et coulées de boue	06/06/1998	06/06/1998	10/08/1998	22/08/1998
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
Inondations et coulées de boue	03/07/2005	04/07/2005	16/12/2005	30/12/2005
Inondations et coulées de boue	10/09/2005	10/09/2005	02/03/2006	11/03/2006

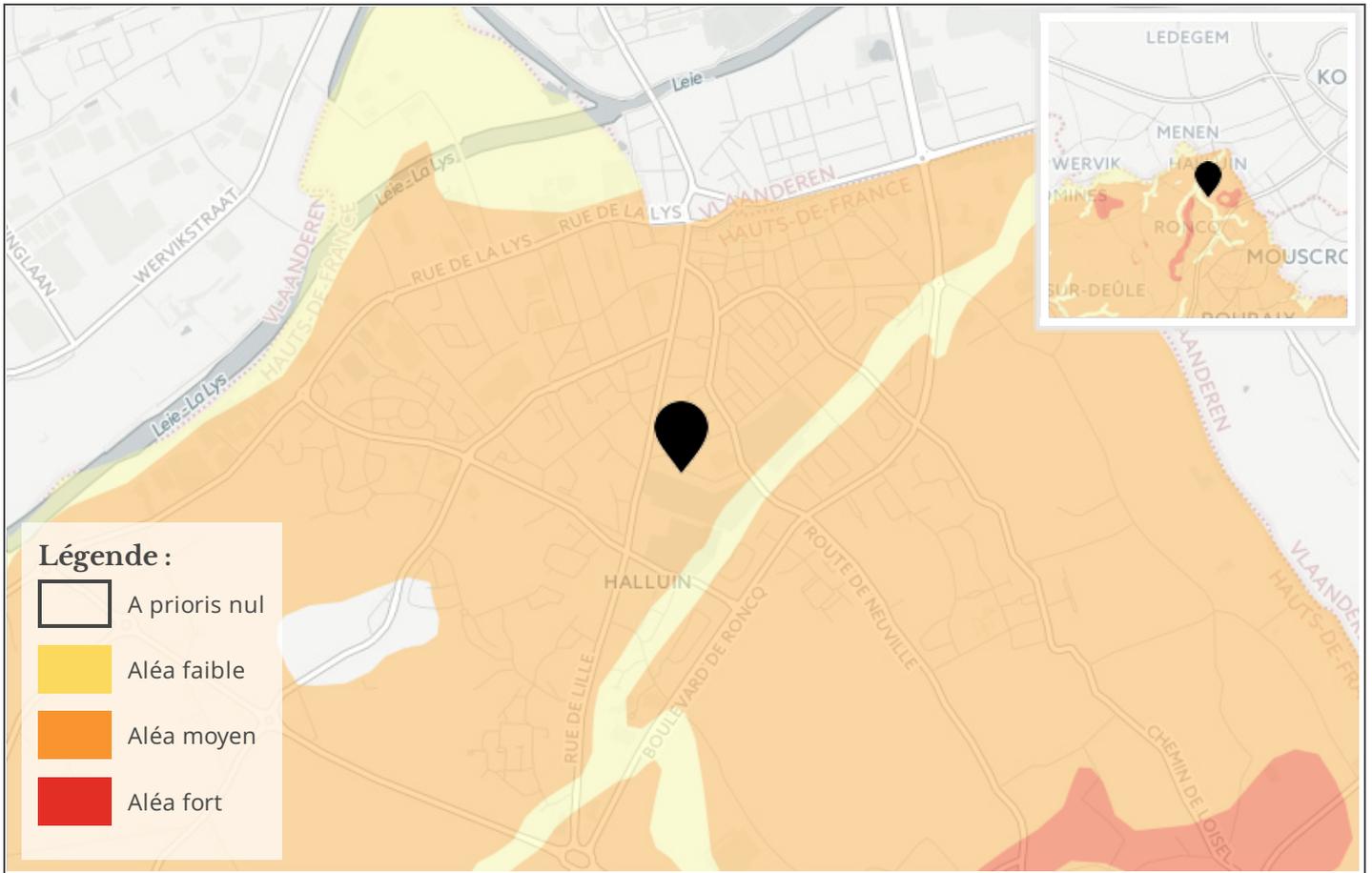
## Cartographie des inondations



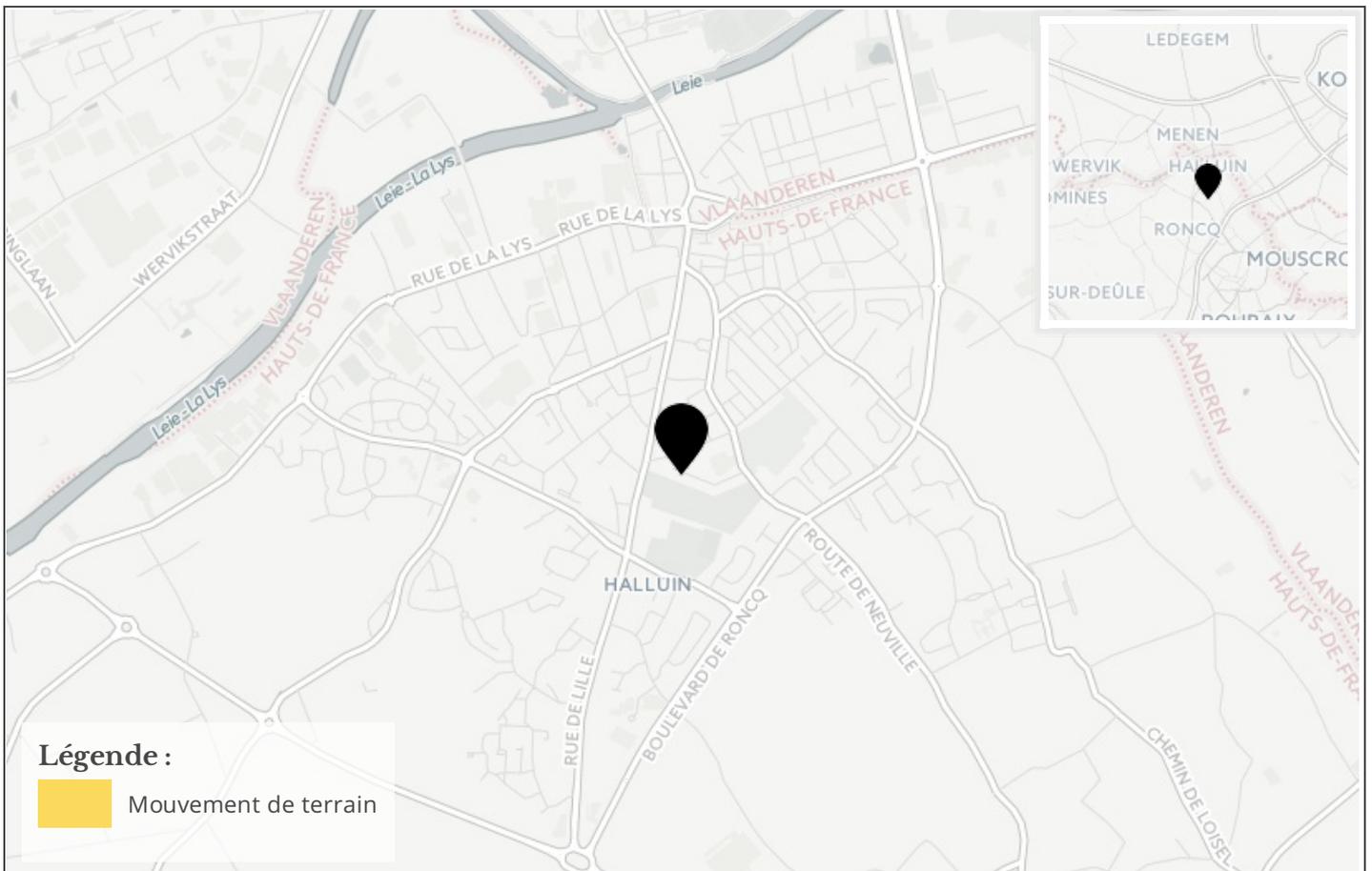
## Cartographie des mouvements de terrains



## Cartographie des argiles



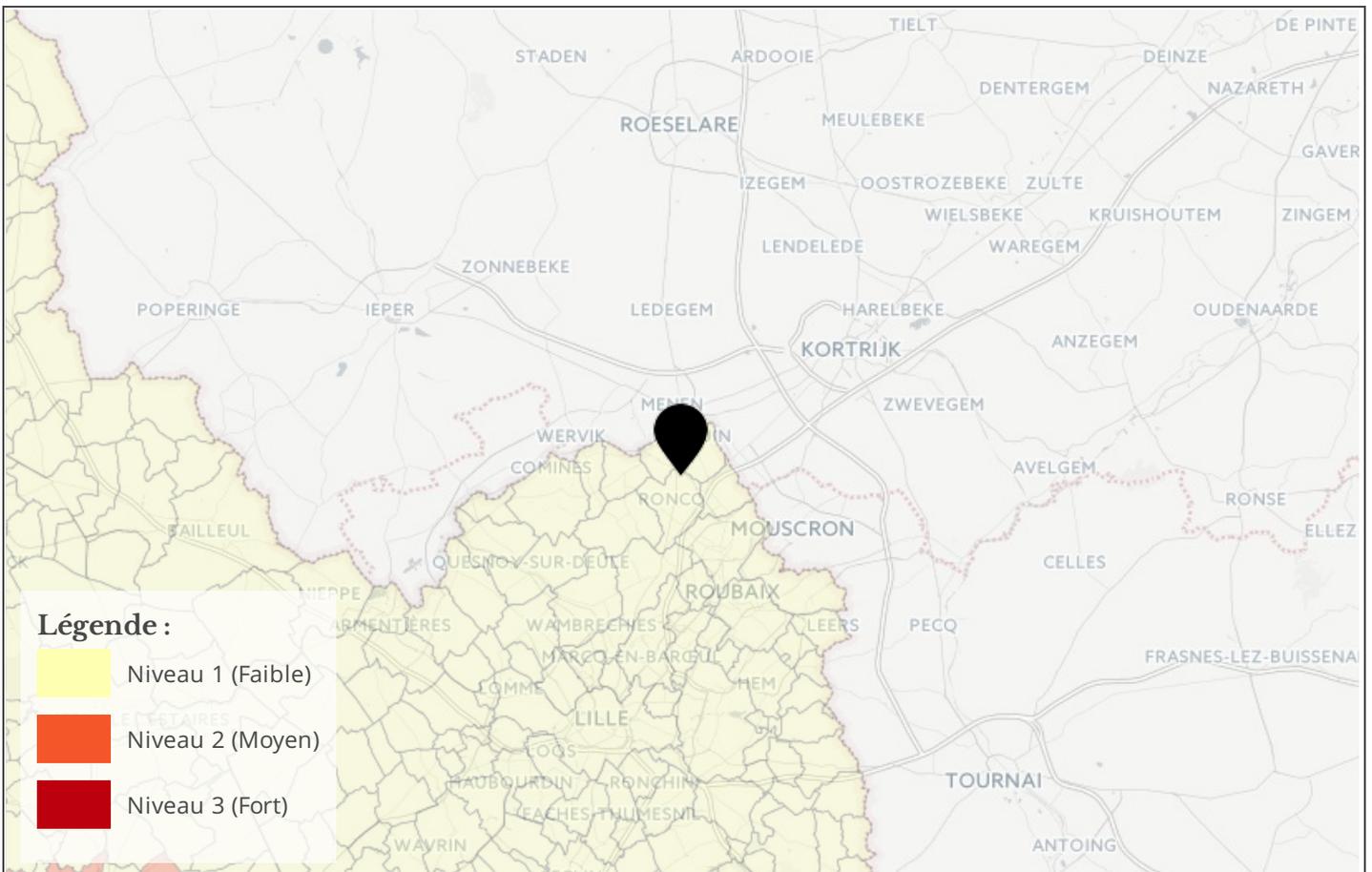
## Cartographie des carrières / gypse

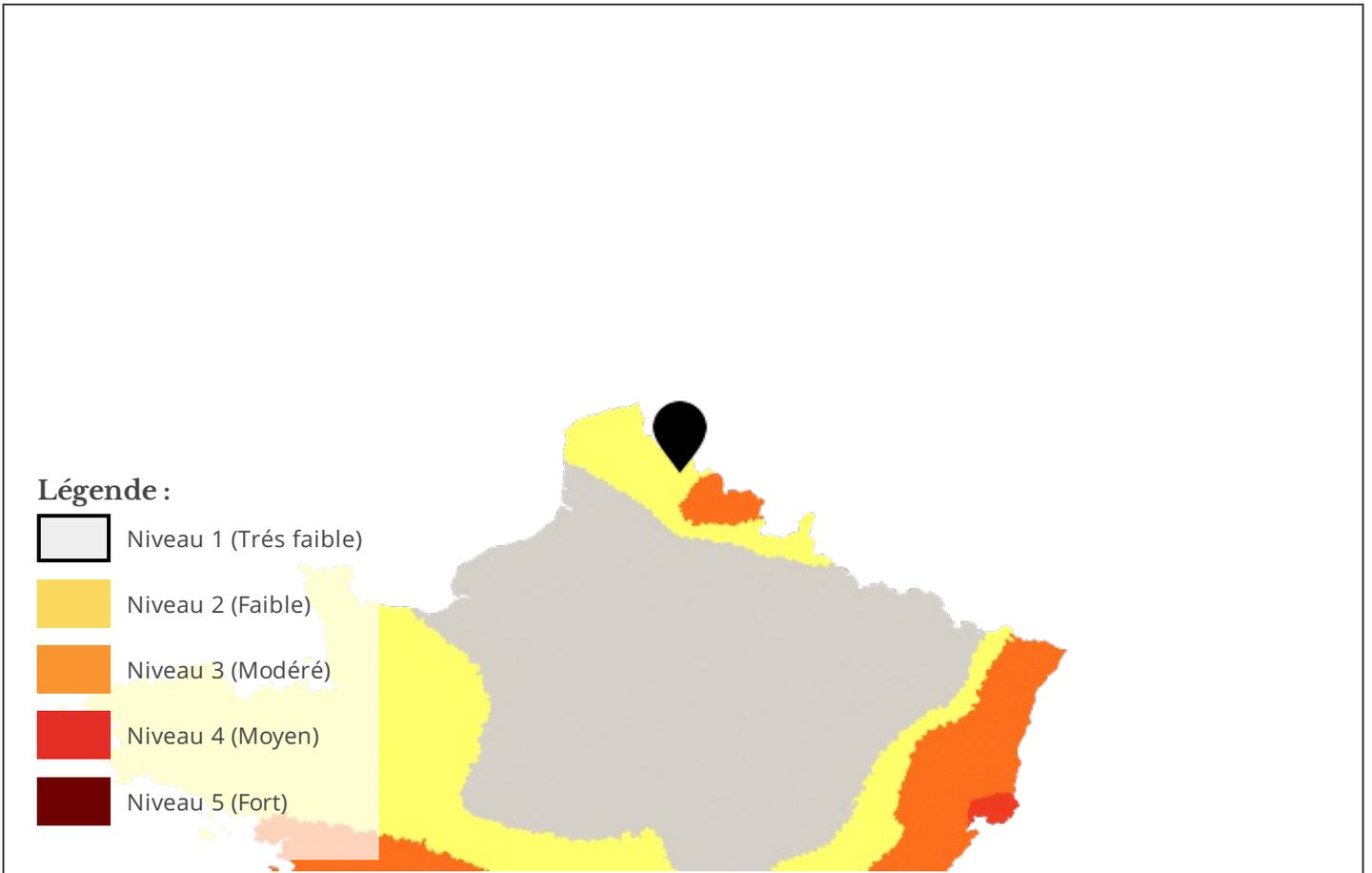


## Referentiel cadastral parcelle

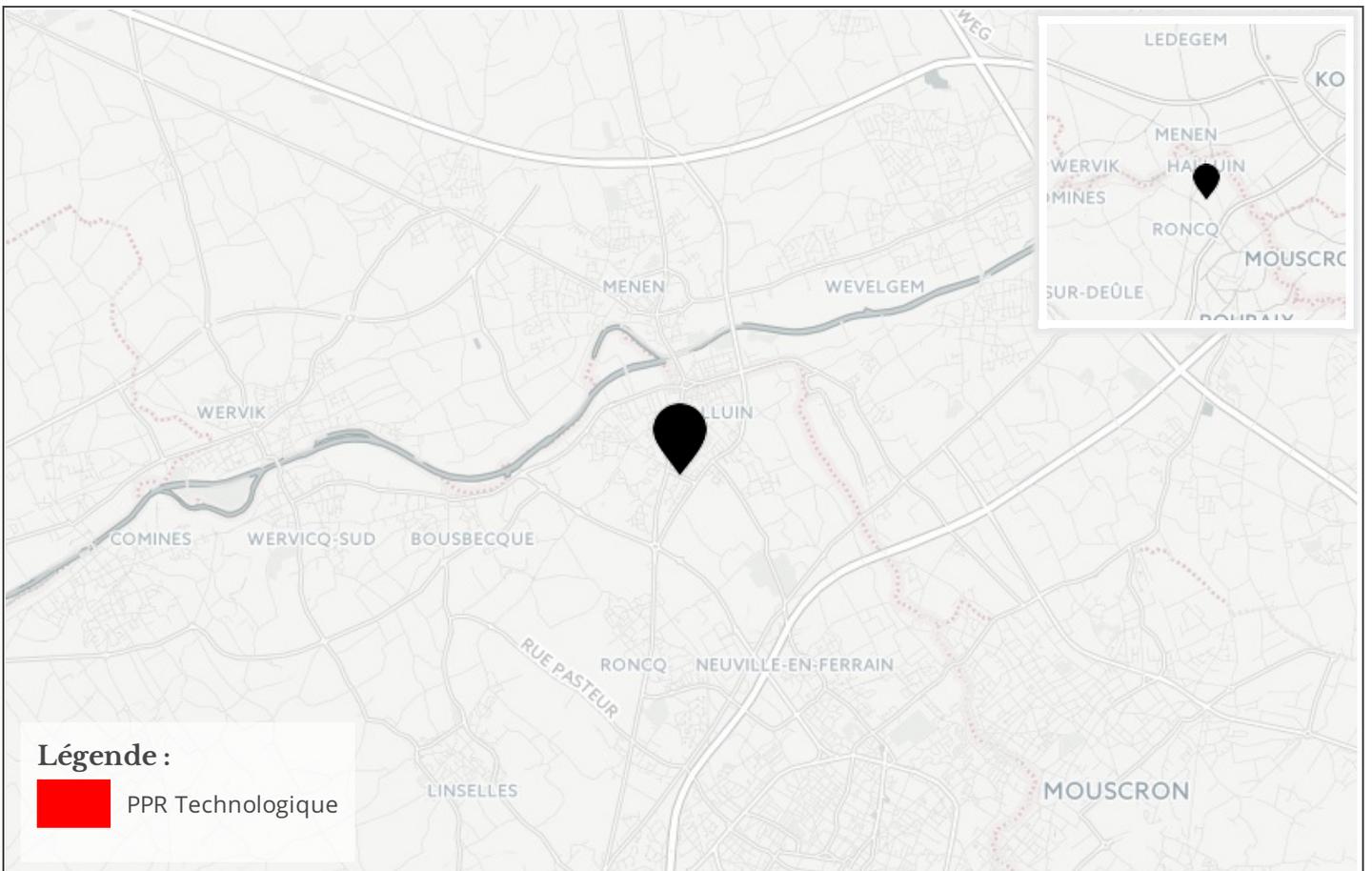


## Information RADON





PPR Technologique





# Etat des risques naturels, miniers et technologiques

en application des articles L 125 - 5 et R 125 - 26 du Code de l'environnement

**1. Cet état, relatif aux obligations, interdictions, servitudes et prescriptions définies vis-à-vis des risques naturels, miniers ou technologiques concernant l'immeuble, est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral**

N°  du  Mis à jour le

informations relatives au bien immobilier (bâti ou non bâti)

**2. Adresse**  code postal ou Insee  commune

**3. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [PPR n]**

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **prescrit** Oui  Non  X  
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **appliqué par anticipation** Oui  Non  X  
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **approuvé** Oui  Non  X

> si oui, les risques naturels pris en compte sont liés à :

<b>inondation</b> <input type="checkbox"/>	<b>crue torrentielle</b> <input type="checkbox"/>	<b>mouvements de terrain</b> <input type="checkbox"/>	<b>avalanches</b> <input type="checkbox"/>
<b>sécheresse</b> <input type="checkbox"/>	<b>cyclone</b> <input type="checkbox"/>	<b>remontée de nappe</b> <input type="checkbox"/>	<b>feux de forêt</b> <input type="checkbox"/>
<b>séisme</b> <input type="checkbox"/>	<b>volcan</b> <input type="checkbox"/>	<b>autres</b> <input type="text"/>	

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR naturels Oui  Non  X  
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR naturels ont été réalisés Oui  Non

**4. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]**

en application de l'article L 174-5 du nouveau code minier.

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **prescrit** Oui  Non  X  
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **appliqué par anticipation** Oui  Non  X  
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **approuvé** Oui  Non  X

> si oui, les risques miniers pris en compte sont liés à :

**mouvements de terrain**  **autres**

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR miniers Oui  Non  X  
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR miniers ont été réalisés Oui  Non

**5. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]**

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR technologiques prescrit et non encore approuvé Oui  Non  X  
 si oui, les risques technologiques pris en compte dans l'arrêté de prescription sont liés à :

**effet toxique**  **effet thermique**  **effet de surpression**

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR technologiques approuvé Oui  Non  X

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR technologiques Oui  Non  X  
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR technologiques ont été réalisés Oui  Non

**6. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité**

en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du Code de l'environnement

> L'immeuble est situé dans une commune de sismicité **zone 5**  **zone 4**  **zone 3**  **zone 2**  **zone 1**   
    forte    moyenne    modérée    faible    très faible

**7. Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe naturelle, minière ou technologique**

en application de l'article L 125-5 (IV) du Code de l'environnement

> L'information est mentionnée dans l'acte authentique constatant la réalisation de la vente Oui  Non

vendeur/bailleur – acquéreur/locataire

<b>8. Vendeur - Bailleur</b>	<input type="text" value="jean"/>	<input type="text" value="Durand"/>
<b>9. Acquéreur - Locataire</b>	<input type="text" value="Jeanne"/>	<input type="text" value="Dupond"/>
<b>10. Lieu / Date</b>	<input type="text" value="HALLUIN"/>	<input type="text" value="17/06/2017"/>

**Attention !** S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

**Article 125-5 (V) du Code de l'environnement:** En cas de non respect des obligations d'information du vendeur ou du bailleur, l'acquéreur ou le locataire peut poursuivre la résolution du contrat ou demander au juge une diminution du prix de vente ou de la location.

## Liste des sites BASIAS (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
NPC5900190	simons et cie, constructions mécaniques, 21 bis rue pasteur halluin (59279)	16 mètres
NPC5902699	delaporte armand (ets.) anciennement, cabinet de radiologie, anciennement teinturerie, rue pasteur halluin (59279)	60 mètres
NPC5900182	délobel et maret (soc) (anciennement), loger habitat, anciennement fonderie, rue l pasteur halluin (59279)	85 mètres
NPC5950382	sarl penicaud, ex. sa soparlaine, bonneterie, 14 bis rue pasteur halluin (59279)	98 mètres
NPC5900189	delobelle valère / garage des flamandres (sarl), garage des flamandres, 159 rue de lille halluin (59279)	100 mètres
NPC5950244	soparlaine, usine, 16 rue pasteur halluin (59279)	137 mètres
NPC5906699	la renaissance (sarl), garage, 170 rue de lille halluin (59279)	147 mètres
NPC5902694	thiriez s., anciennement hamel/ vangorp/ blomme (ets.), commerce de vente de linge, anciennement imprimerie, 133 rue de lille halluin (59279)	166 mètres
NPC5902691	lemaire salomon (ets.), savonnerie, 186 rue de lille halluin (59279)	168 mètres
NPC5907793	desmazieres-gontier (sa), station service total, 120 rue de lille halluin (59279)	169 mètres
NPC5902690	lemaire et versaere(ets.), scierie, 188 rue de lille halluin (59279)	185 mètres
NPC5906309	garage des flamandres (sa), garage des flamandres et station service, 145 rue de lille halluin (59279)	190 mètres
NPC5950081	agence en douane mussche - transport, agence en douane, 1 chemin neuville (de) halluin (59279)	207 mètres
NPC5900191	vanyon (27/04/1936) vandeghem (ets), meubles (fabrique de), 51 rue jean jaurès halluin (59279)	227 mètres
NPC5900180	bidault victor fils succ.à odou georges, fonderie succ. à laminoir, 103 rue g desmettres halluin (59279)	246 mètres
NPC5906748	rover (sté), boudewyn et cie (anciennement), machines à laver, 5 rue de la libération halluin (59279)	250 mètres
NPC5906702	la seve (coopérative), chaise (fabrique de), 11 rue de la libération halluin (59279)	255 mètres
NPC5902697	georges charles (ets.) anciennement, café " le liberty ", anciennement scierie, 104 rue de lille halluin (59279)	256 mètres
NPC5952227	lejour & fils, textile, 2 route de neuville halluin (59279)	286 mètres
NPC5906720	deblauw frères (sarl), chaise (fabrique de), 94 rue de lille halluin (59279)	289 mètres
NPC5951634	sarl winckels d.l.l., atelier de peinture industrielle-sablage, 2 bis route neuville (de) halluin (59279)	309 mètres
NPC5900181	joncquiert henri, ex-leveque odou (ets), scierie, 73 rue g desmettres halluin (59279)	314 mètres
NPC5907590	ex chocolaterie cantalou sa., ex cholaterie stephane, pressing, anciennement chocolaterie, 28 rue félix cadras halluin (59279)	327 mètres
NPC5900187	verraes b., vandewynckele julien, vétérinaire, anciennement fonderie, rue jean jaurès halluin (59279)	355 mètres
NPC5950373	sa julien vanhoutte, fabrique de meubles, 61 rue jaurès (jean) halluin (59279)	357 mètres
NPC5906692	cuprolux (sarl), cuivre (fabrique d'objets en), 22 rue de la paix halluin (59279)	382 mètres
NPC5907448	defretin (s.a. des ets pierre defretin & fils) anciennement, ferrat (résidence j.), 65 rue marthe nollet halluin (59279)	407 mètres
NPC5907597	pareit frères (sa de anciens ets) (anciennement), garage van auto gpl, metalys, anciennement menuiserie et fabrique de chaises, 1 route de neuville halluin (59279)	447 mètres
NPC5900186	stiplast, anciennement rochette charles (sa compagnie française du caoutchouc), caoutchouc (fabrique de), route de neuville halluin (59279)	464 mètres
NPC5907554	demeestere-demeestere, tissage (atelier), 1 allée g. pompidou halluin (59279)	482 mètres
NPC5907767	herreman menin transports, société de transports, 203 rue de lille halluin (59279)	494 mètres

## Liste des sites BASOL (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
59.0220	, cappelle freres, 92 rue de la lys - bp 122 - 59250 halluin halluin(59279)	413 mètres
59.0221	, galloo france, 1ère avenue - port d'halluin - 59250 halluin halluin(59279)	413 mètres

## Liste des sites ICPE (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
Aucun résultat		

Télécharger l'IAL

<http://www.nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Prevention-des-risques-naturels-et-technologiques/L-information-preventive/IAL-Information-des-Acquereurs-et-des-Locataires/Les-dossiers-d-information-communale>

Préfecture : Nord  
en application du IV de l'article

**Déclaration de sinistres indemnisés**  
**L 125-5 du Code l'environnement**

Adresse de l'immeuble

Commune

HALLUIN

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

**Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe**

Cochez les cases **OUI** ou **NON**

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

<b>Inondations et coulées de boue</b>	Arrêté en date du 11/01/1985	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<b>Chocs mécaniques liés à l'action des vagues</b>	Arrêté en date du 14/03/1985	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<b>Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse</b>	Arrêté en date du 01/04/1992	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<b>Inondations et coulées de boue</b>	Arrêté en date du 29/07/1992	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<b>Inondations et coulées de boue</b>	Arrêté en date du 31/07/1992	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<b>Mouvements de terrain différentiels CSRS</b>	Arrêté en date du 15/07/1998	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<b>Inondations et coulées de boue</b>	Arrêté en date du 10/08/1998	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<b>Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain</b>	Arrêté en date du 29/12/1999	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<b>Inondations et coulées de boue</b>	Arrêté en date du 16/12/2005	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<b>Inondations et coulées de boue</b>	Arrêté en date du 02/03/2006	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

Etabli le :

Nom et visa du vendeur ou du bailleur

Visa de l'acquéreur ou du locataire

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

**Pour en savoir plus**, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : [www.prim.net](http://www.prim.net)